



## FORMULAIRE DE CANDIDATURE

<b>Nom du projet</b>	Elevage pastoral et mise en valeur des ressources naturelles notamment non herbacées
<b>Nom du Porteur de projet</b>	GAL Cévennes et Chambre régionale d'Agriculture Occitanie
<b>Structure Juridique du Porteur de projet</b>	
<b>Nom du GAL</b>	Cévennes

### THEMATIQUES DU PROJET

Faire des territoires ruraux des créateurs de nouvelles formes de services aux publics ( <i>thèmes des projets : maintien / création services de bases à la population, revitalisation des centre-bourgs</i> )	<input type="checkbox"/>
Faire des territoires ruraux des territoires ouverts ( <i>thèmes des projets : coopération transnationale, interterritoriale</i> )	<input checked="" type="checkbox"/>
Faire des territoires ruraux des vitrines d'une ruralité dynamique et attractive ( <i>thèmes des projets : marketing territorial, valorisation du patrimoine, culture, tourisme</i> )	<input type="checkbox"/>
Faire des territoires ruraux des moteurs de développement économique ( <i>thèmes des projets : développement économique, commerce et artisanat, numérique</i> )	<input type="checkbox"/>
Faire des territoires ruraux des espaces d'excellence en matière écologique, agricole et énergétique ( <i>thèmes des projets : patrimoine naturel, transition écologique, agri-écologie, circuit-court</i> )	<input type="checkbox"/>

### ELEMENTS BUDGETAIRES

<b>Montant total du projet</b>	24 149 euros (soit 16 149 + 8 000)
<b>Montant FEADER</b>	19 319,20 euros (soit 12 919,20 + 6 400)
<b>Nom des cofinanceurs</b>	Département du Gard

## INTRODUCTION DU PROJET

Présenter en quelques mots et de manière communicante le projet (ce paragraphe sera utilisé comme sous-titre). (150 mots maximum)

Le GAL Cévennes a publié une offre de coopération sur la plateforme ENRD en 2017. C'est ainsi que plusieurs acteurs de différentes régions d'Europe ont souhaité s'engager dans une action de coopération pour créer des échanges entre éleveurs sur la thématique du pastoralisme.

Ce projet prévoit de comparer les pratiques de différents pays et voir les effets des politiques publiques mises en place, que ce soient des aides européennes, nationales ou locales.

Ainsi cette action de coopération souhaite encourager le maintien et le développement de l'élevage pastoral sur les territoires où il est en cohérence avec le contexte naturel et les enjeux économiques, sociaux et environnementaux (et où il est présent souvent depuis des millénaires) pour que ces territoires restent des espaces de vie et de production avec une population active.

## PRESENTATION RESUMEE DU PROJET

Présenter de manière concise le projet. (300 mots maximum)

Les sujets à évoquer sont entre autres :

- la localisation
- les éléments de contexte (besoin d'action / problématique)
- les objectifs
- les réalisations effectives ou attendues
- le rôle de LEADER dans le projet (financement, accompagnement, mise en réseau, etc.)

Le projet se réalise de façon partenariale sur les différents territoires impliqués dans cette opération de coopération :

- En Italie, sur la Comunita montana calore salernitano qui est en Campanie, et en Sardaigne avec le GAL Logudoro Goceano
- En Catalogne (Espagne) avec le GAL Ripolles
- En France sur le GAL Cévennes,

Des documents ont été élaborés et comparés entre ces territoires : aides publiques, SWOT, diagnostic technique des exploitations (Stratpasto).

L'objectif de ce projet de coopération est aussi d'élaborer une stratégie de communication pour mettre en avant les aménités induites par cette activité, revaloriser la profession d'éleveur – berger. Enfin, il s'agira de développer des réseaux nationaux et transnationaux des acteurs et partenaires.

L'élevage pastoral utilisateur de ressources ligneuses (buissons mais aussi petits fruits tels que des glands...) produit de nombreux avantages sociaux et environnementaux : préserver les habitats ouverts et la biodiversité, produire des paysages attractifs pour le cadre de vie et le tourisme, réduire les risques de feux de forêt, maintenir l'activité agricole dans les zones rurales éloignées et produire des aliments de qualité en utilisant des terres qui n'ont pas d'autre usage agricole...

Les éleveurs des Cévennes ont obtenu pour la PAC 2014-2020 la possibilité de valoriser les espaces naturels non herbacés sur les aides du 1<sup>er</sup> pilier, en appuyant leur demande d'une argumentation fournie. Cette reconnaissance n'existe pas en Espagne ou en Italie.

Les agriculteurs qui utilisent ces pâturages manquent souvent de reconnaissance et de visibilité.

Ce métier nécessite pourtant des compétences multiples sur la gestion du troupeau et du milieu (tout en tenant compte du changement climatique), il nécessite de faire des liens avec le territoire (élus, propriétaires fonciers...), et il nécessite aussi des compétences sur la transformation et la commercialisation des produits...

## **LE CARACTERE EXEMPLAIRE / INNOVANT DU PROJET**

Présenter le caractère innovant / exemplaire du projet. (200 mots maximum)

Pourquoi ce projet représente-t-il une priorité de LEADER dans votre stratégie ?

- Comment le projet a-t-il abordé un défi majeur de votre stratégie (par exemple, changement démographique, problèmes environnementaux, problèmes sociaux) ?
- Comment le projet pourrait-il être transféré à d'autres GAL ?

Ce sujet entre pleinement dans la stratégie du GAL Cévennes qui comprend un volet sur le maintien et la diversification des activités agricoles.

De plus, une des caractéristiques importantes de notre territoire est qu'en 2011, l'UNESCO a inscrit au patrimoine mondial, les Causses et les Cévennes, comme paysage culturel de l'agro-pastoralisme méditerranéen.

Les rencontres qui ont déjà eu lieu en juillet 2018 en Cévennes, en février 2019 en Catalogne et en octobre 2019 en Italie ont mis au cœur des échanges les problématiques rencontrées sur les différents territoires.

Nous retrouvons en effet :

- les problématiques environnementales : déprise agricole, biodiversité, ouverture des milieux, préservation de races régionales...
- les problématiques sociétales : place de l'élevage dans nos sociétés vis-à-vis des propriétaires privés, rôle pouvant être joué par les collectivités publiques (exemple du pacte pastoral mis en place sur un EPCI ou prestations de pâturage pour la DFCI demandées par des communes), vie familiale et sociétale de l'éleveur-berger
- les problématiques démographiques : désertification des zones rurales (notamment en Italie du Sud)

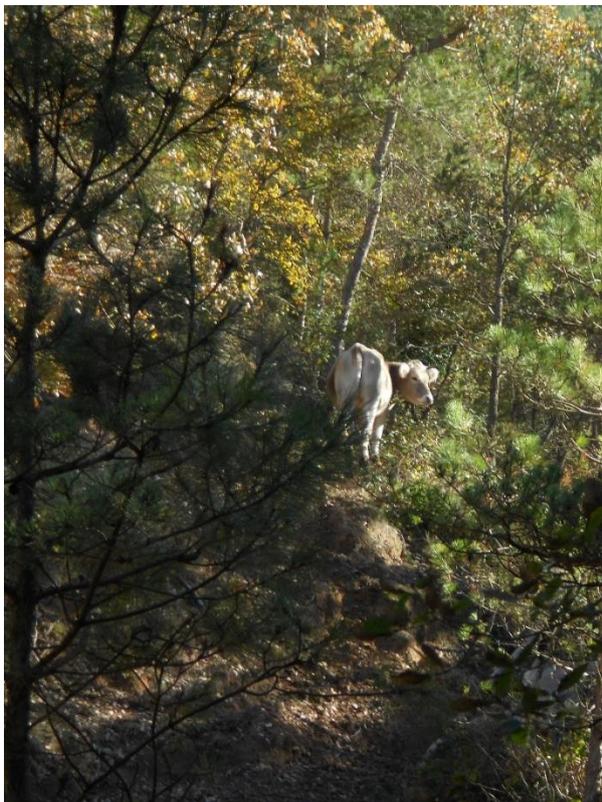
Ce projet de coopération a été monté à l'échelle de 3 principaux partenaires mais le souhait est que d'autres territoires puissent se reconnaître et s'associer à cette démarche qui devrait aboutir à la rédaction de propositions auprès de la Commission Européenne de Bruxelles, afin de faire reconnaître les particularités des territoires qui n'ont pas forcément de grandes prairies herbacées à offrir à leur troupeau, mais tant d'autres aménités !

## **PHOTOS / ILLUSTRATIONS DE VOTRE PROJET**

Insérer quelques photos ou illustrations du projet.



Cévennes - Juillet 2018



Catalogne – novembre 2017



Italie – Octobre 2019